



Délibération 2018 CS 05 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : PROGRAMME ANNUEL DE SENSIBILISATION ET D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 9 janvier à 14h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 3 janvier, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 50 présents (39) ou représentés (11) pour 48 requis.

Etaient présents :

Mesdames Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Gino MORELLO, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATI, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADOC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT
Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN
Marie-Elisabeth CHRISOSTOME à André BERGER
Christiane NAJI à Michel RUFFINATI
Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD
Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI
Jacqueline BOUYAC à Stéphane SAUVAGEON

Messieurs

Pierre POURCIN à André BOUFFIER
Arnaud BOUTET à Valérie DELONNETTE
Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE
Joël RAYMOND à Jean-Daniel DUVAL
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Etaient excusés

Mesdames Paule DAPRES, Suzanne BOUCHET, Daniëlle BRUN

Messieurs Félix BOREL, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Julien AUBERT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009, et notamment les objectifs D.1.1 "Sensibiliser, éduquer le public au territoire et au développement durable" et D.2.1 "Mettre à profit la réalisation des objectifs pour rechercher des pratiques participatives"

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 signée entre l'Etat, la Région, les Conseils Généraux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon,

Considérant l'intérêt de la mise en œuvre d'actions d'Education au Territoire à destination des publics de son territoire,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** le programme annuel de sensibilisation, d'éducation du public à l'environnement et au territoire ;
- **APPROUVE** le plan de financement associé et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté.

Dépenses (en euros) par type de dépenses		Recettes (en euros)	
Equipements pédagogiques, petit matériel, livret de communication/valorisation	3 500,00	Conseil régional	50 000,00
Etudes et prestations de services	62 000,00	Agence de l'eau	6 500,00
Ingénierie Parc (coordination dispositif)	5 125,00	Participation Parc	9 000,00
		Crédit Ingénierie	5 125,00
Total TTC en Euros	70 625,00	Total en Euros	70 625,00

Dépenses (en euros) par opération/dispositif		
Partie I	Découvrir son territoire de vie Le programme annuel d'actions éducatives (Public scolaire) Mon collège en Luberon (Public scolaire)	44 750,00
Partie II	Accueillir le Public sur des sites Parc Séjours découverte expérimentaux / Château de l'Environnement Accueil journées / La Maison de la Biodiversité Centre de ressources / Château de l'Environnement	17 250,00
Partie III	Opération sensibilisation Habitants du territoire Public famille / Structures partenaires	8 625,00
Total TTC en Euros		70 625,00

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter l'aide financière du Conseil régional et de l'Agence de l'eau,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus



Présidente,

Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0